

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 29 mars 2023

14 - 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt-neuf mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SANCHEZ Valérie, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,

Absent : RASSIER Jean-Marie.

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Aire de lavage des pulvérisateurs - Budget primitif 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de budget primitif 2023.

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2023 au niveau du chapitre, pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

		Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Crédits proposés 2023	Fonctionnement	12 000.00 €	11 557.24 €
	Investissement	- €	- €
Reports de l'exercice 2022	Fonctionnement		442.76 €
	Investissement		
Restes à Réaliser 2022			
TOTAL DU BUDGET	Fonctionnement	12 000.00 €	12 000.00 €
	Investissement	- €	- €
	TOTAL	12 000.00 €	12 000.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2023 pour l'aire de lavage présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

